



## Tarifs applicables au 01/09/2017

PRESTATIONS PROPOSEES		HONORAIRES TTC	
<b>VENTE</b>	(mini 5 000 €)	MODALITES (% forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Appartement Maison ou villa de 1€ à 79 999 €		9%	L'acquéreur ou vendeur
De 80 000 € à 139 999 €		7 %	L'acquéreur ou vendeur
De 140 000 € à 299 999 €		6 %	L'acquéreur ou vendeur
De 300 000 € à 449 999 €		5 %	L'acquéreur ou vendeur
De 450 000 € à plus		4%	L'acquéreur ou vendeur
Local commercial (murs) Parts Sociales de SCI, terrain, fonds de commerce		7%	L'acquéreur ou vendeur
Garage ou place de parking		10% min de 3000 €	L'acquéreur ou vendeur
<b>LOCATION</b>		Locaux à usage d'habitation (vide ou meublé) soumis à la loi du 6 juillet 1989	
Honoraires de Location (recherche de locataire, bail état des lieux)		Part Bailleur	Part Locataire
Entremise et négociation		Studio / T1 / T2 = 50 € TTC T3 et + / maison = 100 €	
Visite, Constitution de dossier et Rédaction de bail		10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013)  8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones non tendues	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013)  8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones non tendues
Rédaction de bail Mission unique		300 € TTC	
Etat des lieux Mission unique		6 € / m <sup>2</sup> de surface habitable	
		MODALITES	A LA CHARGE DU
Locaux professionnels Et/ou commerciaux		16 %	Bailleur / Locataire
Location saisonnières		25 %	Propriétaire
<b>GESTION</b>		7.20 % sur loyers et charges encaissées	Propriétaire